

« Des idées d'innovations pédagogiques et organisationnelles »

En amont des témoignages, pour positionner les échanges :

L'atelier concerne « des idées d'innovations pédagogiques et organisationnelles ». Pour amorcer la réflexion, posons trois conditions à réunir pour pouvoir proposer les « parcours adaptés, personnalisés et accompagnés » annoncés dans les textes instaurant le droit au retour puis le droit au maintien en formation :

Un accompagnement individualisé avec un tuteur, des parcours adaptés et personnalisés

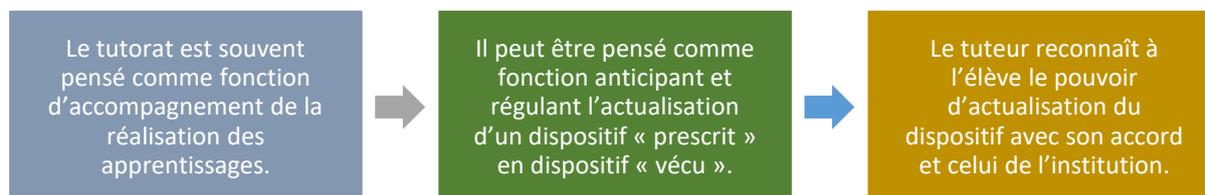
Des postures d'accompagnement et de confiance adoptées par toute l'équipe

Une offre d'activités diverse en origine, forme et nature, avec un accès direct, non « séquentiel »

Pour permettre la construction et la réalisation d'un parcours vraiment singulier et adapté, l'accompagnant (tuteur, référent...) doit disposer d'une grande marge de manœuvre et d'une grande confiance de l'équipe et du chef d'établissement, pour être reconnu par l'élève et devenir son interlocuteur privilégié dans une relation de confiance. Il doit être reconnu par l'équipe comme « l'expert de l'élève » et par le chef d'établissement comme « conseiller pour l'adaptation du parcours de l'élève ».

Le tuteur doit pouvoir agir sur :	Le tuteur doit être reconnu :
Les priorités, les objectifs Les activités Les modalités, la planification	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'équipe de direction • Par l'équipe pédagogique • Par l'élève lui-même

Si les conditions précédentes sont réunies, l'accompagnement des élèves peut alors s'attacher à l'**actualisation permanente du dispositif** : « *Le pouvoir d'agir, de décider, d'intervenir, que chacun reconnaît à l'autre, peut participer à l'actualisation du dispositif prescrit en un dispositif vécu. Cette actualisation se traduit par une reconfiguration du dispositif initial. Acte de transformation par lequel* » élèves « *et tuteurs s'engagent activement pour définir la configuration la plus propice au regard du contexte et des capacités de* » l'élève « *pour contenir et soutenir l'apprentissage* » (Didier Paquelin, Université Michel de Montaigne, Bordeaux3).



Les « degrés de liberté » pour reconfigurer le parcours prescrit en parcours vécu sont : les objectifs, les activités d'apprentissage, les activités d'évaluation, les ressources informationnelles, les activités et outils de communication, les activités et outils de production, les activités et outils de planification...

Pour amorcer les échanges : Comment adapter l'emploi du temps ? Quels outils autres que le tutorat l'établissement peut-il mobiliser pour une solution pédagogique en accord avec le projet du jeune ? Comment utiliser le numérique, les cours à distance, les « classes inversées », les « préparations flash » ? Comment travailler en dehors du cadre de la classe dans un « tiers-lieu » ?

Les témoignages proposés :

1. **Accueil d'une demi-classe de redoublants au lycée Paul Valéry de Paris** : Franck Lorenzi, chef d'établissement, et Rosa Sadli, conseillère principale d'éducation, lycée Paul Valéry, académie de Paris
2. **Mise en vie d'une classe de redoublants au lycée Rodin de Paris** : Julie Bouvry, chef d'établissement, lycée Rodin, académie de Paris
3. **Des exemples d'organisation en bac pro dans l'académie d'Orléans-Tours** : Laurence Boyeault, inspectrice de l'éducation nationale, économie-gestion, académie d'Orléans-Tours
4. **Un plan académique pour le maintien en formation dans l'académie de Reims** : Valérie Lefebvre, IA-IPR, CARDIE, et Francis Charligny, délégué académique à la pédagogie, académie de Reims

« Des idées d'innovations pédagogiques et organisationnelles »

Quelques points émergents à l'issue des témoignages et des échanges :

UN « SOCLE » SEMBLE RÉUNIR LES INNOVATIONS PRÉSENTÉES :

- ✓ Le très grand soin porté à la qualité de **l'accueil réservé aux élèves**
- ✓ La très grande attention accordée à la qualité de **la relation pédagogique**
- ✓ Le caractère déterminant de **la confiance accordée** aux élèves accueillis

DES « POINTS FORTS » APPARAISSENT DANS LES TÉMOIGNAGES ET LES ÉCHANGES :

- ✓ L'existence d'**entretiens individuels** initiant les parcours des élèves
- ✓ La proposition de **temps symboliques forts** (temps d'accueil collectif et solennel par exemple)
- ✓ La mise en œuvre de dispositions de **tutorat**, divers, parfois pluriels (adulte-élève, élève-élève...)
- ✓ Des modalités spécifiques et adaptées d'**évaluation des élèves** (bienveillance, évaluation formative, ...)
- ✓ La mobilisation du **numérique** dans une démarche de diversification des modalités pédagogiques
- ✓ L'organisation de modalités de partage et d'**entraide entre élèves**
- ✓ La construction d'**emplois du temps adaptés** et parfois personnalisés
- ✓ L'existence d'une **mise à jour des modalités** de formation tout au long du parcours

DES « QUESTIONS » SONT POSÉES PAR LES INTERVENTIONS ET AU TRAVERS DES ÉCHANGES :

- ✓ L'existence d'un espace dédié, d'un **lieu propre** et de vie pour les élèves
- ✓ La constitution d'un **groupe de référence** rassemblant les élèves concernés
- ✓ Les modalités spécifiques de **constitution des équipes** en charge des élèves
- ✓ La préparation des élèves à des perspectives pour le **cas d'un échec à l'examen**
- ✓ Le travail sur la « déconstruction » parfois nécessaire de **projets irréalisables**
- ✓ La nécessité et les difficultés liées aux **réorientations utiles** le cas échéant
- ✓ L'interrogation des difficultés créées par l'impossibilité d'un **désétayage** avant l'examen
- ✓ La question de la **sécurisation économique** de parcours qui se rallongent (accès au fonds social...)
- ✓ L'interrogation concernant la place à accorder aux **équipes de la MLDS**
- ✓ Les modalités d'organisation de **temps d'enseignement** (approche pragmatique au plus proche de l'examen, retour sur des apprentissages « de base », mise en œuvre d'activités prenant en compte des apprentissages antérieurs partiels et non reliés mais réels, volume horaire adapté ou réduit, ...)

DES PRÉOCCUPATIONS SPÉCIFIQUES APPARAISSENT DANS LES INNOVATIONS EN VOIE PROFESSIONNELLE :

- ✓ La nécessité souvent de mobiliser des « **places vacantes** »
- ✓ La possibilité de réunir des élèves aux **parcours antérieurs très différents** et aux **statuts différents**
- ✓ La mobilisation de l'**inclusion** comme composante d'un parcours spécifique
- ✓ La composition d'un parcours avec **des « briques » et « modules »** de natures et formes différentes
- ✓ Le **rôle spécifique du DDFPT** dans le suivi des élèves au travers de leur parcours
- ✓ L'organisation d'un **accès aux plateaux techniques** sur d'autres plages que celles à l'emploi du temps
- ✓ Des **bilans** intermédiaires, des **étapes différentes** se succédant, une grande **fluidité** des parcours

DES PISTES SONT ÉVOQUÉES POUR UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES EN ACADÉMIE :

- ✓ L'élaboration d'un **guide académique** s'appuyant pour partie sur des pratiques et projets recensés
- ✓ La mise en œuvre de missions d'**audit**, de missions de **conseil**, de **formation** des équipes
- ✓ La création de **ressources numériques et spécifiques** mises à disposition individualiser les parcours
- ✓ La diffusion d'une invitation appuyée à **oser**, à **s'autoriser**, pour aider à « casser des représentations »